

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Hydrauliköl HLP 46

Date de révision: 09.02.2018

Code du produit: 210HLP46

Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Granit Hydrauliköl HLP 46

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Huile hydraulique.

Catégories de produits [PC]: PC 17 Fluides hydrauliques.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Wilhelm Fricke SE	
Rue:	Zum Kreuzkamp 7	
Lieu:	D-27404 Heeslingen	
Téléphone:	+49 (0) 4281 712 712	Téléfax: +49 (0) 4281 712 700
e-mail:	info@fricke.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 4281 712 712 Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau. (Mo-Fr 7.30-19.00; Sa 8.00 - 12.00).

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils supplémentaires

Non soumis à l'obligation de marquage.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Contient: Pétrole, Additif.

Information supplémentaire

Les huiles minérales contenues dans ce produit contiennent de l'extrait de DMSO < 3 % (IP 346).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger.

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

Éviter la formation de brouillard d'huile.

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Consulter un médecin en cas de malaise.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Hydrauliköl HLP 46

Date de révision: 09.02.2018

Code du produit: 210HLP46

Page 2 de 7

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.
Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.
Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.
Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse, Poudre d'extinction, Sable, Brouillard d'eau, Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂), Dioxyde de soufre (SO₂), Phosphore oxydes, Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.
Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante.
Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité. (Voir section 8.)
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un équipement de protection individuel
En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Hydrauliköl HLP 46

Date de révision: 09.02.2018

Code du produit: 210HLP46

Page 3 de 7

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.
Éliminer de la surface de l'eau (p. ex. écumer, aspirer).
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: cf. chapitre 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
Uniquement pour usages industriels.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.
Éviter la formation de brouillard d'huile.
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Classe de feu B (DIN EN 2).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.
Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.
Température de stockage conseillée : 5 - 30 °C Ne pas conserver à des températures supérieures à: 40 °C

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant,
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: Forte chaleur, Lumière, humidité. Protéger des radiations solaires directes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Huile hydraulique.
Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Valeurs limite de l'air: Brouillards d'huile minérale
Type de valeur limite (pays d'origine): US-OSHA PEL-Valeur: 5 mg/m³
Type de valeur limite (pays d'origine): ACGIH STEL-Valeur: 10 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Après nettoyage, utiliser un produit de soin dermique très gras.
Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Hydrauliköl HLP 46

Date de révision: 09.02.2018

Code du produit: 210HLP46

Page 4 de 7

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques. (DIN EN 166)
En cas d'un risque accru, en supplément : Masque de protection du visage.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : DIN EN 420, DIN EN 374.
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile), PVC (Chlorure de polyvinyle), FKM (caoutchouc fluoré).
Caractéristiques exigées: imperméable aux liquides.
période de latence: > 240 min.
Épaisseur du matériau des gants: 0,4 mm
Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité.

Protection de la peau

Manipulation de grandes quantités: Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.
Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite, ventilation insuffisante, formation d'aérosol ou de nébulosité.
Appareil de protection respiratoire approprié : A2/P2 Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: jaune clair
Odeur: comme: pétrole.

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non applicable

Modification d'état

Point d'écoulement: < -21 °C DIN ISO 3016
Point d'éclair: > 200 °C DIN ISO 2592

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible.

Température d'inflammation: > 200 °C DIN 51794

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible.

Pression de vapeur: < 0,1 hPa
(à 20 °C)

Densité (à 15 °C): env. 0,86 - 0,88 g/cm³ DIN 51757

Hydrosolubilité: pratiquement insoluble

Viscosité cinématique: env. 46 mm²/s DIN 51562
(à 40 °C)

9.2. Autres informations

aucune/aucun

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de risques spéciaux à signaler.

10.2. Stabilité chimique

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Hydrauliköl HLP 46

Date de révision: 09.02.2018

Code du produit: 210HLP46

Page 5 de 7

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

La décomposition s'opère à partir de températures de: 150 °C

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Ne pas mélanger avec: Agents oxydants, fortes.

10.4. Conditions à éviter

stabilité aue stockage: Ne pas conserver à des températures supérieures à: 40 °C

Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂), Dioxyde de soufre (SO₂), Phosphore oxydes, Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur la peau : En cas d'un bref contact avec la peau : non irritant.

Une exposition renouvelée ou continue peut provoquer des irritations cutanées et des dermatites en raison des propriétés dégraissantes du produit.

Effet irritant sur l'oeil: légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

Effets sensibilisants

Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau: Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Les huiles minérales contenues dans ce produit contiennent de l'extrait de DMSO < 3 % (IP 346).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

État: liquide à température ambiante.

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: non applicable.

vPvB: non applicable.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Hydrauliköl HLP 46

Date de révision: 09.02.2018

Code du produit: 210HLP46

Page 6 de 7

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter une introduction dans l'environnement.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

élimination selon la loi "Kreislaufwirtschafts- und Abfallgesetz (KrW-/AbfG)". L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Respecter les interdictions de mélange selon le règlement des huiles usagées.

Code d'élimination des déchets - Produit

130110 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles hydrauliques usagées; huiles hydrauliques non chlorées à base minérale; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

130110 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles hydrauliques usagées; huiles hydrauliques non chlorées à base minérale; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: négligeable**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** négligeable**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** négligeable**14.4. Groupe d'emballage:** négligeable

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Aucune information disponible.

Transport maritime (IMDG)

Autres informations utiles (Transport maritime)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Hydrauliköl HLP 46

Date de révision: 09.02.2018

Code du produit: 210HLP46

Page 7 de 7

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Manipulation (Informations relatives au transport): Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH).

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

Information supplémentaire

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,3,9,11,12,15.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)